



# Le réseau de transports publics bullois naîtra au petit matin du 14 décembre

### MOBUL • Le premier bus du réseau de l'agglomération partira de La Tour à 5 h 41. Les véhicules des TPF circuleront du lundi au samedi, à une cadence semi-horaire.

PATRICK PUGIN

C'est au petit matin du lundi 14 décembre 2009 que naîtront les transports publics bullois. Le premier bus du réseau Mobul s'élancera en effet du Closalet, à La Tour-de-Trême, à 5 h 41. Dix-sept minutes plus tard, le convoi des TPF ralliera l'hôpital de Riaz, son terminus. Mesure d'accompagnement de la H189 - qui sera ouverte à la circulation le même jour - la machine Mobul sera lancée. Passage en revue des horaires et des tarifs.

LA TOUR-RIAZ On l'a vu plus haut, le premier départ de La Tour-de-Trême est destiné aux lève-tôt, 5 h 41. Un bus s'élancera ensuite du Closalet toutes les demi-heures pour embarquer les usagers aux différents arrêts qui jalonnent son parcours (voir l'infographie). Au total, trente départs sont programmés chaque jour. Le dernier, à 19 h 51, s'arrêtera à Bulle, à la place de la Gare. Un dernier départ qui aura lieu, le samedi, à 17 h 51. Les TP ne circuleront pas le dimanche.

Dans le sens inverse, de Riaz à La Tour donc, le premier bus partira à 6h02. Là aussi, un départ est programmé toute les demi-heures, jusqu'à 20 h 02 (18 h 02 le samedi).

MORLON-VUADENS C'est égale-

ment à 6 h 02 que s'élancera le premier bus ralliant l'église de Morlon à la gare de Vuadens. Un trajet qui durera 20 minutes. Comme sur l'autre ligne, la cadence horaire est fixée à une demi-heure. Le dernier des 29 bus quotidiens quittera Morlon à 20 h 02 (18 h 02 le samedi). Le mouvement entre Vuadens et Morlon débutera pour sa part à 6h08 pour prendre fin à 19 h 53 (17 h 53 le same-

**TARIFS** Billets, cartes journalières ou abonnement: différentes possibilités sont offertes aux usagers. Commençons par les billets. Pour une

durée de validité d'une heure, le tarifrepris de Frimobil - se monte à 2 fr. 70 (réduit à 2 fr. 10 pour les enfants de moins de 16 ans et les titulaires d'un demi-tarif). Pour un court parcours (1 à 3 arrêts), valable 30 min, il faudra débourser 2 fr. 30 (1 fr. 30 à tarif réduit).

Les cartes journalières coûteront pour leur part 8 fr. 20 (tarif entier) et 5 fr. 30 (réduit). Quant aux abonnements, ils se déclinent en options hebdomadaire (29 fr.), mensuelle (57 fr.) ou annuelle (513 fr.) Pour les jeunes entre 6 et 25 ans, les prix sont fixés à respectivement 22, 44 et 396

Tous les détails à l'adresse www.mobul.ch

#### **EN BREF**

**GRANDVILLARD** 

## Onze génisses tuées

Onze génisses ont été tuées et une a été blessée à Grandvillard, vendredi à 14 h 40, communique la police cantonale. Un agriculteur avait chargé les douze animaux dans une bétaillère accouplée à un tracteur au lieu-dit «La Petite Chaux». Il a ensuite stationné son convoi sur le bord droit de la chaussée et est allé aider son collègue à charger ses génisses. Le premier convoi s'est alors mis en marche et est descendu en roue libre en contrebas du talus. Après plusieurs tonneaux, la bétaillère s'est détachée du tracteur et a terminé 100 mètres plus loin, sur un plat. Selon les déclarations de l'agriculteur, il avait tiré le frein à main du tracteur mais pas celui de la bétaillère. Une enquête a été ouverte par le juge d'instruction, poursuit le communiqué de la police.

### **BULLE Des truites mortes** par dizaines

BULLE Jeudi matin à Bulle, la Trême avait pris une couleur blanchâtre et plusieurs dizaines de truites étaient mortes au fond de l'eau. C'est un produit de lessive s'écoulant depuis des caravanes stationnées à proximité qui est à l'origine de cette pollution.

#### **MÉMENTO**

- > CAFÉS FRANCOPHONES sur le thème «Langues nationales et dialectes», avec notamment Didier Berberat, conseiller aux Etats, Dominique de Buman, conseiller national, président d'Helvetia Latina, José Ribeaud, ancien réd. en chef de «La Liberté», qui présentera en avant-première son ouvrage «La Suisse plurilingue se déglingue». Ancienne gare, salle 10, 20 h.
- > DISLEXIE soirée témoignages avec trois adultes qui partageront leurs expériences scolaires et professionnelles. Bibliothèque communale, Villars-sur-Glâne, 20 h.
- > COIN CAFÉ avec Céline. Espacefemmes, rue Hans-Fries 2, 14 h, 026 424 59 24.
- > PRIÈRES St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 8 h laudes, 18 h vêpres, 18 h 15 messe. Notre-Dame: 9 h messe. Chapelle de l'Université: 12 h 10 messe. Providence: 17 h messe ou communion. Centre Ste-Ursule: 12 h 15 messe, 17-19 h rencontre avec un prêtre, sans rdv. Ste-Thérèse: 19 h 30 messe votive au Saint-Esprit.
- > RÉCITATIF BIBLIQUE avec Marie-Jeanne Isenmann. Centre St-Ursule, rue des Alpes 2 demain 9 h 15. lns. 026 347 10 78.
- > CAFÉ MAMANS-ENFANTS Espace-Femmes, rue Hans-Fries 2, demain 9-11h, 026 424 59 24.
- > ATELIER JOB thème du 2 octobre: l'entretien d'embauche. Inscription aujourd'hui au 026 424 59 24. Espacefemmes, rue Hans-Fries 2. vendredi 14 h.
- > DESSIN ENFANTS initiation au dessin d'observation pour enfants dès 10 ans, avec Nadine Sauterel, les **mardis 6** et 13 octobre de 16 h à 17 h 30 et le samedi 7 novembre de 10 h à 11 h 30. Rdv au Bûcher, Karrweg 1. Inscription aujourd'hui au 026 321 17 85 ou 078 826 07 45.

**FRIBOURG** 

# Le Théâtre des marionnettes annonce sept spectacles

### **ELISABETH HAAS**

Le Théâtre de marionnettes de Fribourg annonce sept spectacles en 2009-2010. La nouvelle saison s'ouvrira les 10-11 octobre avec «Cendrillon et ses crocks», une pièce qui revisite le conte traditionnel de Perrault. En novembre, les enfants pourront apprécier les grandes marionnettes du «Roi grenouille», adaptation d'un conte de Grimm. Les 12-13 décembre, la compagnie Deux fois Rien de Genève jouera «Doux et chauds» à l'aide de diaporamas et de manipulations de silhouettes issues du théâtre d'ombre.

Les Bamboches viendront au début de l'année prochaine présenter «Krunk», poussin qui évolue dans

une ferme étrange où les animaux sont musiciens. Des contes traditionnels africains et européens seront à l'affiche en février dans «Pourquoi l'autruche a un long cou?» Deux compagnies françaises termineront la saison avec «Pierre et le loup», un spectacle de marionnettes à fil en bois (20-21 mars), et «Comment Pierrot finit par manger sa soupe» (en

Des ateliers de fabrication de marionnettes sont organisés au théâtre tous les samedis de 14 à 17 h. Les spectacles sont spécialement destinés au jeune public. I

Fribourg, Théâtre de marionnettes, Derrière-les-Jardins 2. Infos et location: Fribourg Tourisme 026 350 11 00.

### TRIBUNAL DE LA GRUYÈRE

# Il avait détourné quatre tonnes de cuivre

### ANTOINE RÜF

Le Tribunal de la Gruyère a condamné hier Alain\*, un arnaqueur imaginatif, à 17 mois de prison, dont 8 mois ferme et 9 avec un sursis de 5 ans, pour escroquerie par métier, faux dans les titres, vol et abus de carte bancaire.

Ce Fribourgeois de 40 ans, se faisait passer pour un couvreur ou un plombier, venu acheter quelques centaines de kilos de cuivre, soi-disant pour le compte d'entreprises fribourgeoises, auxquelles les vendeurs devaient envoyer les factures. Qui n'ont bien sûr jamais été honorées.

Il repartait avec le métal, qu'il revendait aussitôt à prix cassés à des récupérateurs. Pour ne pas se faire repérer, il se présentait sous de faux noms, avec un véhicule muni de plaques volées. En un mois et neuf opérations, Alain a ainsi détourné quatre tonnes de cuivre, valant plus de 65 000 francs et dont la revente lui a rapporté 24000

A côté de cela, il a arnaqué la banque Valiant de 4000 francs en obtenant un découvert bancaire grâce à un faux certificat de salaire, qui le présentait comme employé d'une société en faillite. La ficelle était si grosse que le tribunal n'a pas retenu l'escroquerie.

Les faits étaient admis par ce récidiviste, condamné six fois entre 1994 et 2004. Alain a accueilli avec enthousiasme l'idée qu'il pourrait purger sa peine sous forme de travail d'intérêt général... Oubliant, qu'il poursuit une rente AI et se dit incapable de travailler, voire de conduire plus d'une demi-heure.

Lors d'une audience précédente, la défense d'Alain avait demandé une expertise psychiatrique. Une démarche à double tranchant: l'expert a bien admis une légère diminution de responsabilité, et donc de la peine encourue. Mais Alain a confirmé le risque de récidive diagnostiqué par l'expert, en donnant lieu entre-temps à deux nouvelles ordonnances de renvoi.

Représentant le Ministère public, Stéphanie Azizi avait requis 14 mois de prison, dont 7 avec sursis. Combative, l'avocate d'Alain, Séverine Grüber, a tenté de démontrer que la légèreté des vendeurs de cuivre et de la banque excluait l'escroquerie, faute d'une astuce dont son client serait, estime-t-elle, bien incapable. Ses efforts pour décrocher un sursis complet n'ont pas convaincu les juges. I